

FICHE ACSSQ

Fiche d'analyse des risques

Démarche simple pour identifier, évaluer et maîtriser les risques d'une tâche.

L'analyse des risques précède l'exécution d'une tâche afin d'en réduire les dangers. Cette fiche résume une démarche générale en quatre étapes, applicable à la plupart des situations de chantier.

■ Étape 1 - Décrire la tâche

Décomposez la tâche en étapes simples et identifiez le lieu, les équipements et les personnes concernées.

■ Étape 2 - Identifier les dangers

- Chutes de hauteur et de plain-pied.
- Manutention et postures contraignantes.
- Équipements, machines et outils.
- Électricité, produits et substances.
- Coactivité et circulation.

■ Étape 3 - Évaluer le risque

Pour chaque danger, estimez la fréquence d'exposition et la gravité potentielle afin de prioriser les actions.

■ Étape 4 - Maîtriser le risque

- Éliminer ou réduire le danger à la source.
- Mettre en place des protections collectives.
- Prévoir les protections individuelles nécessaires.
- Informer, former et vérifier l'application des mesures.

Document de référence général produit par l'ACSSQ à titre informatif. Il ne remplace pas les textes réglementaires en vigueur ni un avis professionnel. Vérifiez toujours les exigences applicables auprès des sources officielles, notamment la CNESST.